

Maintien des services postaux—Loi

Lorsque ces employés ont déclenché la grève, le gouvernement, au nom de la Société des postes, les a forcés à reprendre le travail en présentant l'une des mesures les plus négatives qu'ait connues la Chambre des communes. Lorsqu'il dirigeait le pays, le Parti libéral a fait de même contre les employés postaux.

Le député nous a gratifiés d'un exposé intéressant sur le Code canadien du travail. Les gouvernements libéraux ont eu aussi usé de la tactique des Conservateurs aujourd'hui pour détruire la négociation collective et empêcher les employés d'obtenir une convention collective raisonnable. Ce sont eux qui ont empoisonné les relations de travail aux Postes au point qu'il était rendu pratiquement impossible de s'entendre. Lorsque les employés ont été forcés de reprendre le travail, la Société des postes avait dès lors tous les atouts en main. Ce sont les Libéraux qui ont amorcé cette politique des franchises, et ce sont eux aussi qui ont refusé de régler le problème crucial des pertes d'emplois occasionnées par l'automatisation.

Le député pourrait-il maintenant aller droit au but et nous parler des états de services des gouvernements libéraux qui ressemblent fort à la tentative actuelle des Conservateurs d'écraser les syndicats postaux et de saper les droits des travailleurs concernés?

M. Caccia: Madame la Présidente, le député n'a rien compris. Il invente les faits.

Il veut donner l'impression, avec sa vive imagination, que le Parti libéral voulait détruire le mouvement syndical. Si tel avait effectivement été le cas, pourquoi avons-nous, et cela dès l'époque de Mackenzie King, mis sur pied un système de négociation collective qui, au fil des années, a permis de résoudre près de 99 p. 100 des différends du ressort fédéral? Les lois proposées par les gouvernements libéraux qui se sont succédé ont accordé énormément d'importance au rôle de la main-d'œuvre dans la société et au pouvoir légitime dont doivent disposer les syndicats pour négocier avec l'employeur. Les gouvernements libéraux ont doté le pays d'une législation efficaces et d'un système de règlement des différends, sans doute l'un des meilleurs au monde.

Le député a peut-être une mémoire sélective. Même les choses qu'il avance sont inexactes. Nous n'avons pas reculé devant la nécessité de protéger les travailleurs contre l'automatisation. Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, nous n'avons pas hésité à renforcer le mouvement syndical en organisant à son intention des programmes d'éducation qui ont coûté près d'un million et demi de dollars par an de 1982 à 1984, et visaient à lui permettre de mettre au point ses propres programmes d'éducation et de recherche pour être en mesure de jouer un rôle efficace dans la société.

L'hon. Harvie Andre (Ministre de la Consommation et des Corporations): Madame la Présidente, je serai très bref dans mes remarques. Je veux simplement inciter les partis d'opposition à accélérer l'adoption de ce projet de loi parce que tout retard serait irresponsable et pourrait entraîner des conséquences que ne souhaite aucun député.

Une bonne partie du débat sur ce projet de loi a porté sur la question de savoir si la Société des postes agit de façon raisonnable et convenable dans les circonstances. Je crois que ceux

qui concluent, après avoir étudié l'histoire récente de la Société des postes, que ce qui se passe aujourd'hui est irrégulier, injuste ou déraisonnable, ne sont pas objectifs.

Je recommande à la Chambre un livre récent intitulé *Post mortem* de David Stewart Patterson, journaliste au *Globe and Mail*. Dans son livre, il étudie l'histoire contemporaine de la Société des postes et parle des diverses tentatives qu'elle a faites au cours des années pour régler ses problèmes de relations industrielles.

Les ministres des Postes et les ministres responsables de la Société des postes qui se sont succédé ont essayé toutes les techniques connues. La solution du Nouveau parti démocratique serait de donner aux syndicats ce qu'ils veulent. C'est ce qu'ont fait le député de Papineau (M. Ouellet) et M. Bryce Mackasey quand ils étaient ministres des Postes.

Aujourd'hui, la situation à la Société des postes est telle que des arbitres indépendants ont découvert que le coût des salaires de la Société est de 20 p. 100 plus élevé que la moyenne nationale et que sa productivité est de 20 p. 100 plus basse que la moyenne nationale. Le coût total des salaires payés en trop en raison de ces deux facteurs se situe entre 460 et 800 millions de dollars par année à la charge des contribuables. Cet argent pourrait être consacré à la garde des enfants, au développement économique ou à la création d'emplois.

Cette situation n'est pas due au fait que les travailleurs sont paresseux, mais au fait qu'on a cédé aux exigences des syndicats militants. Le règlement de travail actuel est impossible à appliquer.

L'un des effets salutaires de l'utilisation de travailleurs suppléants est de faire découvrir à la direction qu'un travailleur de remplacement même inexpérimenté est beaucoup plus productif quand la direction n'a pas les mains liées par cet horrible règlement de travail. Les travailleurs suppléants inexpérimentés qui n'ont pas les mains liées par ce règlement de travail traitent plus de courrier. Le Parlement qui s'estime de quelque façon comptable aux contribuables doit faire quelque chose.

● (1140)

Quelles sont les autres voies? Le député de Davenport (M. Caccia) qui a pris la parole avant moi et qui a maintenant quitté la Chambre a oublié qu'en 1978, le gouvernement libéral avait présenté un projet de loi avant même qu'une grève ne débute. Il était partisan de ce gouvernement, ce qui ne l'a pas empêché pour autant de chercher à nous faire la leçon. La voie que le gouvernement d'alors a empruntée a elle aussi échoué. Elle n'a aidé le service des postes ni à guérir les maux dont il était atteint, ni à améliorer ses relations de travail.

En 1981, le gouvernement libéral a emprunté une autre voie. Il a dit qu'il allait permettre aux travailleurs de faire la grève. Le service postal a été paralysé pendant 42 jours, ce qui a coûté à nos petites entreprises quelque 3 milliards de dollars. L'opposition a déclaré que Postes Canada ne devrait pas embaucher de travailleurs occasionnels pour remplacer ses travailleurs réguliers et que le gouvernement ne devrait pas non plus présenter un projet de loi pour mettre fin à la grève. Qu'est-ce que le gouvernement pourrait bien faire d'autre? Ou bien tout accorder au syndicat ce qu'il demande, ou bien fermer Postes Canada.